MUNICIPALITÉ Saicourt 2712 Le Fuet

Informations communales

Procès-verbal de l'assemblée municipale du 22 juin 2026
Conformément à l'article 57 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée a été déposé publiquement durant 30 jours (du 12 août au 11 septembre 2026).

Aucune opposition n'ayant été formulée durant le délai, le Conseil municipal l'a approuvé lors de sa séance du 28 septembre 2026.

Fuet, le 7 octobre 2026

Conseil municipal